



Langues Modernes Épreuves de fin de 2^{ème} Commune Juin 2009

Portefeuille de documentation à destination des professeurs

Table des matières

1.Introduction	3
1.1 Finalités de l'épreuve	3
1.2 Modalités de passation et de certification :	3
2.Les ressources à installer et les contraintes à respecter	4
2.1. Code.....	4
2.1.1. Grammaire	4
2.1.2. Lexique	5
2.2. Compétences	7
a. Ressources spécifiques liées aux compétences	7
b. Ressources spécifiques liées aux types de productions langagières	8
3.Les grilles critériées d'évaluation et le profil 7 dans le contexte du Cadre européen commun de référence et des niveaux européens	10
3.1. Le Cadre européen commun de référence	10
3.2. Les niveaux européens	10
3.3. Les grilles critériées d'évaluation	12
3.3.1. Expression écrite et expression orale.....	12
3.3.2. Le profil 7	12
3.3.3. Grille générique d'expression écrite (voir introduction en 3.3.1.)	13
3.3.4. Grille générique d'expression orale (voir introduction en 3.3.1.)	14
3.3.5. Compréhension à la lecture et à l'audition	15
Annexe 1 - Le tableau des différents niveaux inspiré du cadre européen commun de référence....	16
Annexe 2 – Découpage finlandais.....	18

L'épreuve a été réalisée par une équipe de professeurs composée de:

- Gerdy Schmets, du Collège Saint-François 1 à Verviers
- Pascale Sevrin, du Collège Cardinal Mercier à Braine-l'Alleud
- Annick Lefebvre, du Collège Cardinal Mercier à Braine-l'Alleud

Sous le pilotage du Secteur Langues modernes et de Nicole Bya, (responsable du secteur), avec l'appui de l'équipe des Conseillers Pédagogiques et plus particulièrement d'Emmanuel D'haeyere.

Le secteur langues modernes remercie

- tous les professeurs qui ont accepté de tester cette épreuve dans leur(s) classe(s) et de donner un avis critique,
- tous les élèves qui ont, grâce à leurs productions, permis d'affiner cette épreuve,
- les experts extérieurs qui ont accepté de la relire avec un regard critique et constructif.

1. Introduction

1.1 Finalités de l'épreuve

Cette épreuve qui vous est proposée vise plusieurs objectifs

- a. Amener les écoles à installer un dispositif externe d'évaluation ;
- b. Aider à préciser le niveau de maîtrise des 4 compétences à la sortie du 1^{er} degré (socles à 14 ans) et ainsi situer le niveau d'étude ;
- c. tirer les enseignements des productions d'élèves et construire les outils de remédiation ad hoc.

Afin de rendre possible ce troisième objectif, nous avons besoin de votre collaboration, sous la forme d'un feedback concret.

Une **grille d'évaluation pour chaque partie** est donnée avec l'épreuve afin de faciliter la correction et de permettre de cerner au mieux la maîtrise de la compétence ciblée. En effet, si les *critères* rendent plus lisible le degré de maîtrise de la compétence, les *indicateurs* qui leur sont joints permettent plus finement de reconnaître les acquis réels mais aussi d'identifier les déficits et les erreurs commises.

Les résultats globaux de chaque élève reflètent bien ses performances linguistiques en fin de parcours du premier degré. Elles restent bien des données intéressantes pour des statistiques. Mais ce qui nous paraît beaucoup plus important est de **disposer des difficultés rencontrées et des erreurs les plus fréquemment commises**. En effet, l'objectif n'est pas de classer les établissements mais bien de fournir un outillage pédagogique le plus adéquat possible pour améliorer la qualité de l'enseignement en langues chez les futurs élèves du premier degré. Partir des erreurs et des déficits constatés et construire des outils diagnostics pour y remédier relève aussi de la dynamique que nous souhaitons mettre en place à l'occasion de cette épreuve.

C'est pourquoi, nous avons besoin de votre collaboration et surtout de celle de vos enseignants pour compléter en équipe **une grille de synthèse** relevant par critère voire indicateur les difficultés rencontrées et erreurs commises par les élèves

Il sera également possible pour chaque équipe d'enseignants de faire un bref **commentaire sur le contexte** dans lequel l'épreuve a pu se dérouler et de faire éventuellement quelques **suggestions**.

1.2 Modalités de passation et de certification :

- Afin de vous faciliter au maximum la tâche, nous avons prévu de vous fournir les supports de chacune des phases de l'épreuve. Nous vous remettons le nombre d'exemplaires « papier » commandés correspondant au nombre d'élèves qui présenteront l'épreuve. Pour les supports des compréhensions à l'audition, un CD vous est remis.
- Le questionnaire est accompagné d'un livret du professeur et d'un livret pour l'élève:
 - Le livret du professeur comporte : les modalités d'application, les objectifs de chaque question, les réponses, les critères d'évaluation et les barèmes de correction et le seuil de réussite ainsi que la documentation nécessaire à la réalisation de la tâche.
 - Le livret de l'élève ne comporte que les consignes, les questions et la documentation nécessaire à la réalisation de la tâche
- Le temps à prévoir pour la passation de l'ensemble de l'épreuve, c'est-à-dire pour évaluer les quatre compétences, est de 4 heures au cours de la session. C'est-à-dire l'équivalent d'une demi-journée pour autant que, dans votre organisation, vous prévoyez que durant une partie de l'épreuve écrite, le professeur puisse être disponible pour assurer la partie orale.

En effet, la partie expression orale, ne prendra pas plus de 5 à 10 minutes de production par élève ou paire d'élèves [+ 5 minutes de préparation avant la passation – cette période n'est à compter qu'une fois car dès le(s) second(s), ce temps sera superposé à celui de la présentation du/des précédent(s)].

L'épreuve d'évaluation proposée aux élèves vise à fournir des informations au professeur sur le degré de maîtrise de l'élève au terme de la 2^{ème} commune dans chacune des quatre compétences linguistiques. La manière d'exploiter ces informations par le professeur et puis par le conseil de classe sont fonction du RGE de l'établissement. Ainsi par exemple, les informations récoltées au cours de l'épreuve de juin peuvent être considérées comme des informations importantes mais parmi d'autres, récoltées antérieurement, et dont le professeur fera part globalement au conseil de classe. Par contre le poids de cette épreuve sera différent si les informations récoltées à cette occasion sont les seules communiquées au conseil de classe lors de la délibération

Dans ce dernier cas, ne serait-il pas intéressant de s'inspirer de la logique qui sous-tend la délivrance du CEB : pour les élèves qui ont montré une maîtrise suffisante lors de l'épreuve finale, c'est cette information qui serait remontée au conseil de classe. Par contre, pour les élèves qui, lors de l'épreuve externe auraient témoigné d'une maîtrise insuffisante dans une ou plusieurs compétences, le professeur pourrait s'appuyer sur d'autres informations récoltées en cours d'année avant de formuler sa communication au conseil de classe.

Il faut aussi rappeler que la certification d'une année est une décision qui relève de l'ensemble du conseil de classe.

- Notre dispositif insiste vivement pour que les 4 facettes de l'épreuve soient proposées. Nous rappelons qu'un des objectifs de l'épreuve est de fournir des balises sur un niveau de maîtrise minimum commun. De plus, l'épreuve dans son ensemble est produite dans la logique des outils d'évaluation proposés par l'AGERS à titre indicatif, mais que l'inspection s'approprie pour vérifier le niveau des études. C'est-à-dire que les quatre facettes de l'épreuve proposent des tâches complexes, contextualités, ouvertes, inédites et finalisées. Ces raisons nous poussent à vous inviter à prendre l'épreuve dans sa totalité.

2. Les ressources à installer et les contraintes à respecter

Dorénavant, l'objectif très clairement établi des cours de langues modernes est d'amener l'élève à développer les 4 compétences communicatives. En vue d'atteindre cet objectif, des ressources doivent être installées, il s'agit

- des ressources linguistiques telles que décrites sous la rubrique « Code » du programme langues modernes 1^{er} degré D/2000/7362/011.
- des stratégies de communication qu'il sera judicieux de développer également.

A côté de cet outillage linguistique et stratégique, il sera nécessaire de confronter aussi les élèves à des tâches complexes liées aux différentes compétences. De cette façon, ils seront équipés pour résoudre les tâches **complexes, inédites, contextualités, ouvertes et finalisées** qui leur seront proposées en évaluation.

2.1. Code

2.1.1. Grammaire

L'élève devra pouvoir utiliser, en situation de communication, les éléments grammaticaux suivants :

- la phrase simple affirmative, négative et interrogative
- les formes verbales et les indicateurs temporaires pour pouvoir parler du présent, du passé et de l'avenir
- les auxiliaires de mode
- les pronoms personnels
- les mots interrogatifs
- les principaux déterminants : l'article, l'adjectif possessif, l'adjectif démonstratif.

2.1.2. Lexique

A. Liste des champs thématiques

1. caractéristiques personnelles, de la famille et des amis
Formuler des demandes et des informations concernant
 - le nom, l'âge, le lieu et la date de naissance, l'adresse, le numéro de téléphone et la nationalité.
 - l'aspect physique,
 - la composition de la famille,
 - la profession et les occupants,
 - les vêtements,
 - les animaux domestiques.
2. habitat, foyer et environnement
Formuler des demandes et des informations en rapport avec
 - l'habitation et son environnement,
 - les pièces de l'habitation et les principaux meubles, ainsi que leur situation.
3. vie quotidienne
Formuler des demandes et des informations relatives aux principales activités de la journée
 - à la maison
 - à l'école
 - en vacances
4. congés et loisirs
Formuler des demandes et des informations sur
 - les principales occupations des vacances,
 - les loisirs et les hobbies.
5. transports et voyages
Formuler des demandes et des informations sur
 - les principaux moyens de locomotion,
 - les destinations et les heures,
 - l'achat des tickets.
6. relations avec les autres
Exprimer
 - des salutations,
 - des remerciements, des excuses,
 - des propositions,
 - l'accord et l'acceptation, le désaccord et le refus,
 - des vœux, des félicitations,
 - la capacité, l'incapacité, la volonté, l'obligation, la permission,
 - la certitude, l'ignorance,
 - la surprise, le plaisir, la joie, la satisfaction, le mécontentement.
7. santé et bien-être
Formuler des demandes et des informations sur
 - l'état de santé actuel.
8. éducation
Formuler des demandes et des informations sur
 - l'école, la classe, les consignes de classe,
 - les cours, l'horaire.
9. achats
Formuler des demandes et des informations sur
 - l'existence, la localisation et les heures d'ouverture des magasins,
 - la disponibilité et la désignation d'un article,
 - la description d'un article : dimensions, forme, couleur, poids,
 - la quantité et le prix d'un article.
10. nourriture et boissons
Formuler des demandes et des informations sur
 - la disponibilité de mets et de boissons courants,
 - les goûts en la matière,
 - les repas, le menu et les prix.

11. services

- Formuler des demandes et des informations sur
- l'existence, la localisation et les heures d'ouverture des services.

12. lieux

- Formuler des demandes et des informations sur
- la situation de son village ou de sa ville dans sa région, son pays,
 - l'existence ou la localisation des bâtiments publics ou des curiosités,
 - un itinéraire, les distances,
 - la situation de sa région, de son pays en Europe,
 - la localisation d'objets.

13. langues étrangères

- Formuler des demandes et des informations sur
- la connaissance des langues étrangères.
- Être capable de
- demander de répéter, de parler plus lentement, de préciser,
 - de demander la signification,
 - d'informer et de s'informer de la compréhension,
 - d'épeler.

14. temps

- Formuler des demandes et des informations sur
- l'heure, la date, le jour, le mois, l'année, la saison,
 - la fréquence, l'ordre chronologique d'événements du présent, du passé et du futur.
- Formuler des demandes et des informations sur
- le temps qu'il fait.

B. Fonctions langagières

- prendre contact, saluer, (se) présenter
- prendre congé
- accepter, refuser, remercier
- s'assurer de la compréhension
- décrire
- demander
- épeler
- (s')excuser
- expliquer
- féliciter
- (s')informer
- inviter
- raconter
- (se) renseigner
- répondre
- ...

2.2. Compétences

Il s'agit de tester les 4 compétences communicatives : CA, CL, EE et EO.
On sera attentif aux points suivants :

a. Ressources spécifiques liées aux compétences

<p>1.2.1 Expression orale <u>Stratégies (verbales et non verbales):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ S'approprier la consigne ➤ Faire le lien avec les ressources disponibles (lexique, grammaire, modèles,...) ➤ Lister des mots-clé ➤ S'assurer de la compréhension de son interlocuteur <ul style="list-style-type: none"> - Simplification de la langue (*) - Redondance (*) (**) - Prise en compte du non-verbal des auditeurs ou de l'interlocuteur (**) - ... ➤ Manifester sa (non)compréhension (*) ➤ Demander de l'aide (de répéter, de parler plus lentement) (*) ➤ ... <p><u>Savoirs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Intonation, prononciation ➤ ... 	<p>b. Expression écrite <u>Stratégies :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ S'approprier la consigne ➤ Faire le lien avec les ressources disponibles (lexique, grammaire, modèles,...) ➤ Lister des idées ➤ Utiliser les ouvrages de référence (par exemple : lexique) ➤ Retour sur le texte, réécriture : travail sur le brouillon <p><u>Savoirs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Caractéristiques du texte écrit (structure spécifique de différents types de textes, notion de paragraphe, ponctuation, ...)
<p>Compréhension à l'audition <u>Stratégies :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ S'approprier la consigne ➤ Anticiper le contenu sur base de la consigne ➤ En différé (enregistrement): Deviner le sens des mots non compris et vérifier ses hypothèses ➤ En direct : <ul style="list-style-type: none"> - Manifester sa (non-)compréhension - Demander de l'aide (de répéter, de parler plus lentement) <p><u>Savoirs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Caractéristiques de la langue orale : élisions, contractions, vocabulaire spécifique à l'oral, ruptures de construction, ... ➤ Intonation, prononciation 	<p>Compréhension à la lecture <u>Stratégies :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ S'approprier la consigne ➤ Anticiper le contenu sur base de la consigne ➤ Exploiter photos, titres, sous-titres (= paratexte) ➤ Exploiter le découpage du texte ➤ Deviner le sens des mots inconnus et vérifier ses hypothèses ➤ Anticiper sur la suite du texte et vérifier ses hypothèses ➤ Distinguer l'essentiel de l'accessoire ➤ ... <p><u>Savoirs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Caractéristiques du texte écrit (paratexte (par exemple : illustrations), structure d'un texte, titre, sous-titre, notion de paragraphe, ponctuation, ...)

* = Interaction orale

** = Expression orale sans interaction

b. Ressources spécifiques liées aux types de productions langagières

1. Production langagière à dominante **DESCRIPTIVE / INFORMATIVE**

- **Structure :**

- nommer l'objet, la personne, le lieu ...
- le détailler en une succession d'éléments (eux-mêmes parfois décomposés en sous-éléments)...
- et caractériser ces éléments.

- **Caractéristiques grammaticales :**

- nom
- adjectif
- déterminants (chiffres, possessifs, démonstratifs...)
- accords en genre et en nombre
- verbes d'état
- pronoms
- ...

- **Exemples de productions de ce type :**

Type de production à dominante descriptive/informative	Aptitudes <i>le plus souvent</i> concernées				
	IO (1)	EO Ssl (2)	EE	CA	CL
Menu					
Annonce immobilière					
Annonce de recherche d'un ami, d'un correspondant					
Jeu télévisé					
Décrire le chemin					
Annonce micro (enfant perdu...)					
Affiche 'Child focus'					
Prospectus de location (maison, chambre, mobilier...)					
Demande de renseignements au sujet d'une habitation					
Devinette (métier, identité, personnage mystère...)					
Interview					
Enquête					
Prospectus publicitaire					
Compte-rendu d'enquête					
...					

(1) IO = Interaction orale

(2) EO Ssl = Expression orale sans interaction

2. Production langagière à dominante INJONCTIVE / INCITATIVE

- **Structure :**

- succession (chrono)logique d'incitations à l'action

- **Caractéristiques grammaticales :**

- impératif et substituts (infinitif à valeur d'impératif ...)
- auxiliaires de mode
- organisateurs textuels chronologiques
- ...

- **Exemples de productions de ce type :**

Type de production à dominante injonctive/incitative	Aptitudes <i>le plus souvent</i> concernées				
	IO (1)	EO Ssl (2)	EE	CA	CL
Consignes					
Charte de vie de la classe					
Indiquer le chemin					
Prospectus publicitaire					
Invitation					
Recettes de cuisine, fiches de bricolage					
Règle de jeux					
...					

(1) IO = Interaction orale

(2) EO Ssl = Expression orale sans interaction

3. Production langagière à dominante NARRATIVE

- **Structure :**

- présentation chronologique d'événements

- **Caractéristiques grammaticales :**

- les temps
- les indicateurs de temps (compléments, adverbes)
- les connecteurs et organisateurs textuels (mots-liens)
- verbes d'action
- ...

- **Exemples de productions de ce type :**

Type de production à dominante narrative	Aptitudes <i>le plus souvent</i> concernées				
	IO (1)	EO Ssl (2)	EE	CA	CL
Récit (rêve, anecdote, week-end, vacances, ...)					
Carnet de bord, blog, journal intime					
Interview					
Biographie					
...					

(1) IO = Interaction orale

(2) EO Ssl = Expression orale sans interaction

3. Les grilles critériées d'évaluation et le profil 7¹ dans le contexte du Cadre européen commun de référence et des niveaux européens

3.1. Le Cadre européen commun de référence

En 2000, le Conseil de l'Europe publiait un document qui fera date dans l'évolution de l'apprentissage des langues : le Cadre européen commun de référence (CECR). Elaboré grâce à une recherche scientifique et une large consultation, le Cadre européen commun de référence est un instrument pratique permettant d'établir clairement les éléments communs à atteindre lors des étapes successives de l'apprentissage ; c'est aussi un instrument idéal pour la comparabilité internationale des résultats de l'évaluation.

Une Résolution du Conseil de l'Union européenne (novembre 2001) recommande l'utilisation de cet instrument du Conseil de l'Europe pour l'établissement de systèmes de validation de compétences en langues.

Le Cadre est un instrument qui décrit aussi complètement que possible i) toutes les capacités langagières, ii) tous les savoirs, savoir-faire et stratégies mobilisés pour les développer et iii) toutes les situations et domaines dans lesquels on peut être amené à utiliser une langue étrangère pour communiquer.

Le CECR est très utile aux concepteurs de programmes, aux auteurs de manuels scolaires, aux examinateurs, aux enseignants et aux formateurs d'enseignants - enfin à tous ceux concernés par l'enseignement des langues et par l'évaluation des compétences en langues. Il permet de définir, en connaissance de cause, les objectifs à atteindre lors de l'apprentissage et de l'enseignement d'une langue, et de choisir les moyens pour y parvenir. Les descripteurs liés au CECR sont disponibles dans une Banque de descripteurs²

3.2. Les niveaux européens

Le Cadre européen commun de référence (CECR) définit 6 niveaux de maîtrise (A1, A2, B1, B2, C1 et C2) pour chacune des compétences communicatives (CA, CL, EO interactive, EO non interactive, EE). Ceci a donné lieu à un tableau dans lequel des indicateurs généraux décrivent - à chaque niveau et pour chaque compétence - le type de performance optimale attendue à cet endroit. (voir tableau en annexe 1)

Il est devenu ces dernières années un véritable document de référence.

Alors ? Contextualiser les utilisations du Cadre de référence ? A bien des égards, la formule relève du paradoxe, si on observe que, dans nombre des emplois auxquels il se prête, le Cadre opère comme une norme bien définie, un mode de mesure stabilisé, un étalonnage central et unique des compétences linguistiques.

Toutefois, bien qu'instrument de référence, le Cadre a été construit de façon souple, tournée vers la contextualisation, non seulement dans ses formulations récurrentes du type « Les utilisateurs du Cadre de référence envisageront et expliciteront selon le cas... Users of the Framework may wish to consider and where appropriate state... », mais aussi dans son principe et dans sa construction mêmes. Le Cadre de référence est modulable, malléable, multi référentiel, comportant de nombreux paramètres ajustables et c'est en contexte qu'une valeur est attribuée à chacun de ces paramètres, qu'un profil est établi, que des standards et des seuils indicateurs sont éventuellement fixés.

Dans cette logique, le Cadre offre avant tout un langage et des outils communs qui autorisent des comparaisons entre des choix différents, que ces choix soient nationaux, régionaux ou autres. Différents mais rapportables les uns aux autres, y compris pour accompagner au mieux les parcours, les trajectoires d'acteurs sociaux (travailleurs, étudiants, migrants, mais aussi apprenants en milieu scolaire) se déplaçant d'un contexte à un autre.

¹ voir développement au point 3.3.2

² http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/?L=F&M=/documents_intro/Banque_descripteurs.html

Or, c'est plutôt l'inverse qui s'est souvent produit : le Cadre a été perçu comme une norme européenne, quasiment comme une prescription ou une injonction, à laquelle il conviendrait que les différents contextes, bon gré mal gré, se conforment. Parce que cela vient d'une instance européenne et que d'autres pays, d'autres régions, d'autres institutions de formation, d'autres éditeurs ou auteurs de manuels, d'autres concepteurs de programmes ou d'autres producteurs d'épreuves d'évaluation adoptaient la classification du CECR comme objectif officiel, comme affichage de niveau, chacun veut aussi y réfléchir.

Le Cadre de référence ainsi compris risque dès lors de devenir un instrument fermé, une procédure de type top down. Pas étonnant d'ailleurs que, dans ces conditions, on se tourne ensuite vers le supposé prescripteur – la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe - pour lui demander de garantir et de valider la conformité du produit à la supposée norme unique. Une labellisation, une vérification de conformité, comme pour les normes européennes techniques qui s'imposent à tous et ne laissent pas place à la subsidiarité.

Ainsi, A1, A2 ou B 2 deviennent vite des désignations globales ou totalisantes censées indiquer qu'un apprenant de niveau A 2 ou B 2 l'est de manière transversalement homogène, dans toutes les capacités décrites disposant de descripteurs.

Or, dans leur conception même, les échelles de niveaux et les descripteurs du Cadre de référence sont tout le contraire : les descripteurs les plus transversaux établissent certes une gradation des niveaux de compétence globale mais ne sauraient situer un point précis sur une échelle unique ; ce sont les descripteurs les plus spécifiques qui introduisent, eux, des différenciations fines et impliquent que l'on mobilise plusieurs échelles, que l'on attribue des valeurs à plusieurs paramètres, que l'on fasse jouer à plein la multi référentialité qui est le propre du Cadre. Et c'est bien à ce prix qu'une véritable contextualisation peut se faire, relevant d'un « sur mesure » certes plus coûteux mais mieux ajusté et individualisé que le « prêt-à-porter ».

Comme indiqué plus haut, les 6 niveaux du CECR sont à comprendre comme des repères généraux qui appellent une adaptation au contexte de leur utilisation. Construits sur le modèle de portfolios des langues donné par l'Europe, les portfolios proposés par l'InterRéseaux de la Communauté française³ sont un exemple de cette mise en œuvre contextualisée. On peut toutefois regretter que ces différents niveaux représentent des étapes assez vastes et qu'elles semblent inaccessibles en tant que telles à l'apprenant. C'est pourquoi actuellement de plus en plus d'utilisateurs de l'échelle européenne subdivisent ces différents niveaux, plus spécialement les étapes A1 et A2 afin de soutenir les apprenants en les mettant devant des défis à la mesure de leurs possibilités et en vue de les encourager dans leurs efforts d'apprentissage par une **valorisation positives des acquis progressifs**.

Dans le cadre de cette épreuve, c'est à cette philosophie que nous voulons nous référer ; il nous semble en effet beaucoup **plus porteur de souligner les progrès que de sanctionner les déficits**. Nous vous proposons donc de mesurer les productions (réceptives et productives) de vos élèves à un descriptif de performance qui permettra de les situer sur une **échelle de progrès**.

Chez nous, les niveaux que l'on peut espérer atteindre au fil du secondaire vont de A1 à B1 ou B2 selon les compétences. Les niveaux C1 et C2 intègrent à la maîtrise de la langue des compétences transversales académiques (synthèse, note et compte rendus de discours et exposés en temps réel et sur des sujets spécialisés par exemple) ; ceci en rend l'accès beaucoup plus difficile.

Globalement, le niveau attendu en fin de 1^{er} degré (en fonction du référentiel « Socles de compétences ») semble se situer le plus largement à l'articulation entre le niveau A1 bien Maîtrisé et le début du niveau A2.

« Le Niveau A1 (introductif ou de découverte – Breakthrough) est le niveau le plus élémentaire d'utilisation de la langue à titre personnel – celui où l'apprenant est capable d'interactions simples : il peut répondre à des questions simples sur lui-même, l'endroit où il vit, les gens qu'il connaît et les choses qu'il a, et en poser ; il peut intervenir avec des énoncés simples dans les domaines qui le concernent ou qui lui sont familiers et y répondre également, en ne se contentant pas de répéter des expressions toutes faites et préorganisées.

Le Niveau A2 (intermédiaire ou de survie) semble correspondre à la spécification du niveau Waystage. C'est à ce niveau que l'on trouvera la plupart des descripteurs qui indiquent les rapports sociaux tels que: utilise les formes quotidiennes de politesse et d'adresse ; accueille quelqu'un, lui

³ Vous pouvez les consulter sur le site www.enseignement.be

demande de ses nouvelles et réagit à la réponse ; mène à bien un échange très court ; répond à des questions sur ce qu'il fait professionnellement et pour ses loisirs et en pose de semblables ; invite et répond à une invitation ; discute de ce qu'il veut faire, où, et fait les arrangements nécessaires ; fait une proposition et en accepte une. C'est ici que l'on trouvera également les descripteurs relatifs aux sorties et aux déplacements, version simplifiée de l'ensemble des spécifications transactionnelles du Niveau seuil pour adultes vivant à l'étranger telles que : mener à bien un échange simple dans un magasin, un bureau de poste ou une banque ; se renseigner sur un voyage ; utiliser les transports en commun : bus, trains et taxis, demander des informations de base, demander son chemin et l'indiquer, acheter des billets ; fournir les produits et les services nécessaires au quotidien et les demander. »⁴

Un découpage intermédiaire des différents niveaux est souvent nécessaire afin de mieux coller aux différentes étapes de l'apprentissage. La différence entre les différents niveaux européens constitue des marches fort hautes qui sont pratiquement infranchissables comme telles: afin de garder la motivation des apprenants et de leur proposer des étapes acceptables en termes de faisabilité, certains n'ont pas hésité à proposer officiellement ce micro-découpage. A titre d'exemple, nous vous renvoyons en annexe 2 à un extrait de la présentation des niveaux européens, telle qu'elle est proposée dans les programmes de langues en Finlande⁵.

3.3. Les grilles critériées d'évaluation

3.3.1. Expression écrite et expression orale

Sur base des ces niveaux, une grille critériée d'évaluation concernant l'expression écrite et une autre relative à l'expression orale seront proposées ci-dessous. Elles sont constituées de **critères** (les qualités attendues en lien avec la compétence) ainsi que, pour chacun des critères, d'une série d'**indicateurs** (les éléments concrets en lien avec la tâche et qui témoignent du niveau de maîtrise de la compétence visée par la tâche).

Chacune de ces grilles est présentée ici sous sa forme générique, neutre, décontextualisée. L'aspect « neutre », représenté par les mots grisés, sera concrétisé dans les grilles adaptées aux différentes tâches (voir les différentes épreuves), et proposées comme outil de mesure des productions des élèves. Elles permettent non seulement d'avoir des repères clairs et objectifs⁶ valables pour tous les élèves mais aussi, aspect non négligeable, elles donnent accès à une photographie détaillée de la situation de l'élève et elles mènent à un diagnostic précis. Elles permettent ainsi de mettre en place la remédiation la plus adéquate pour aider l'élève à franchir les étapes suivantes vers l'objectif fixé.

3.3.2. Le profil 7

Dans ces grilles une zone horizontale est mise en évidence. Elle est intitulée « Profil 7 ». Il s'agit de la description du niveau de maîtrise de compétence vers lequel on amènera la majorité des élèves d'un niveau concerné. Il est évident que certains élèves le dépasseront (ils auront acquis un niveau d'excellence) tandis que d'autres réussiront avec un profil moindre mais il s'agira alors d'une réussite « sans marge de sécurité ». Mettre les élèves en projet d'atteindre ce niveau du « Profil 7 », leur proposer ce défi et mesurer les pas qu'ils franchissent au cours de leur apprentissage est sans doute une façon positive d'aborder l'évaluation qui cesse alors d'être le constat des manquements mais plutôt le moment de mise en évidence des progrès réalisés. Ceci n'enlève rien à la qualité de l'enseignement ; au contraire, cette approche contribue certainement à mener les élèves à ne pas se contenter d'une réussite médiocre, sans toutefois les décourager par une proposition d'arriver à la perfection. La quête de l'inaccessible étoile n'est que rarement source de motivation mais bien à l'origine d'un découragement qui renvoie à l'autre extrême : le minimum absolu pour assurer la sauvegarde. Donner un objectif de qualité ET accessible aux élèves, souligner en même temps le chemin déjà parcouru vers cet objectif pourra sans doute relancer leur motivation.

⁴ Conseil de l'Europe, *Un cadre européen commun de référence pour les langues – apprendre, enseigner, évaluer*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Division des langues vivantes (2000). Chapitre 3.6 ; p. 32

⁵ Direction Nationale de l'Enseignement, *Enseignement des langues en Finlande*, Edition Prima Oy – Helsinki 2004

⁶ Il est clair que l'objectivité absolue est un leurre mais l'établissement de critères et d'indicateurs concrets limite une trop grande subjectivité.

3.3.3. Grille générique d'expression écrite (voir introduction en 3.3.1.)

EE	Consigne respectée et Contenu approprié (pertinence)	Logique du message (cohérence)	Richesse et adéquation du vocabulaire	Richesse et adéquation de la grammaire
10 < --> 8 / TB	- Le type d'écrit ¹ attendu est totalement respecté. - Le contenu est parfaitement approprié: - tous les aspects demandés ² ont été parfaitement développés - dans le respect du contexte.	- Les idées sont bien organisées, autour de mots-liens variés. - Le découpage en paragraphes et la ponctuation sont parfaitement adéquats.	- Le vocabulaire utilisé est varié et adéquat ; des expressions idiomatiques sont employées adéquatement - Il y a peu/pas d'erreurs d'orthographe.	La grammaire de base ³ est maîtrisée de manière constante et des structures plus élaborées sont utilisées occasionnellement et correctement.
7 < --> 6 / B PROFIL 7	- Les caractéristiques du type d'écrit ¹ attendu sont respectées sauf une . - Le contenu est globalement approprié au contexte : - une majorité des aspects demandés ³ ont été traités, mais parfois de manière limitée - dans le respect du contexte	- Les idées sont bien agencées mais uniquement à l'aide de mots-liens de base (comme par exemple <i>et, mais, car</i>) - Le découpage en paragraphes et la ponctuation ne présentent qu'une ou deux erreurs qui n'empêchent pas la compréhension du message.	Le vocabulaire est adéquat et suffisant pour exprimer clairement le message et/ou quelques fautes d'orthographe sont commises mais n'affectent pas la compréhension.	La grammaire de base ² est maîtrisée, malgré un petit pourcentage d'erreurs qui n'affectent en rien la compréhension du texte.
5 / S	- Les caractéristiques du type d'écrit ¹ attendu sont respectées sauf deux. - Le contenu est approximativement approprié au contexte. - Certains aspects ³ n'ont pas été traités Ou une majorité des aspects ont été traités mais de manière incomplète et/ou hors contexte.	- Les idées présentées de façon peu structurée et l'absence fréquente de mots-liens, - une erreur dans le découpage en paragraphes et trois ou quatre erreurs de ponctuation n'empêchent pas la compréhension de l'essentiel du message.	Le vocabulaire est adéquat mais pauvre et/ou des erreurs d'orthographe apparaissent fréquemment : malgré cela l'essentiel du message est compréhensible	La grammaire de base ² est partiellement maîtrisée : plusieurs fautes sont encore commises mais n'empêchent pas la compréhension de l'essentiel du message.
4 < --> 0 / I	La tâche n'est pas ou insuffisamment accomplie et/ou le contenu ne répond pas au contexte et/ou seule une minorité d'aspects ont été abordés	- les idées présentées de façon non structurée, sans mots-liens et/ou - le découpage en paragraphes pas toujours adéquat ou totalement inadéquat et/ou - la ponctuation parfois inadaptée ou absente rendent la compréhension d'au moins la moitié du texte difficile.	- Le vocabulaire employé est inadéquat et/ou imprécis. - L'orthographe est très souvent incorrecte. Ceci rend la compréhension d'au moins la moitié du texte difficile.	La grammaire de base ² n'est pas maîtrisée et les nombreuses erreurs rendent la compréhension d'au moins la moitié du texte difficile.
¹ Type d'écrit - nature du document : - type de production : - espace temps : - longueur : (avec un nombre de mots inférieur à 10% au nombre de mots demandés, la caractéristique est considérée comme non rencontrée)		² Aspects demandés : - ... - ... - ... ³ Telles que décrites dans les Socles de Compétences.		

La pondération proposée en ordonnée porte sur chacun des 4 critères tels que les indicateurs les décrivent à chaque niveau. Il est évident que ces critères sont indépendants les uns des autres. Par conséquent, pour une même production, les différents critères pourront être rencontrés à des niveaux différents les uns des autres. On obtiendra la valeur globale de la production en additionnant les 4 cotations attribuées aux différents critères.

N.B. Si, de façon flagrante, l'élève a rendu une production complètement décalée par rapport au contexte et à la consigne et s'il apparaît clairement qu'il s'agit de la restitution d'un texte préparé et corrigé en dehors de la classe, le professeur pourrait prendre la décision de ne pas évaluer cette production.

3.3.4. Grille générique d'expression orale (voir introduction en 3.3.1.)

EO	Consigne respectée et Contenu approprié ¹ (pertinence)	Adéquation avec les répliques du/de la partenaire (cohérence)	Richesse et adéquation du vocabulaire et de la grammaire	Rythme, débit et prononciation
10 < --> 8 / TB	Le message répond parfaitement aux exigences de la consigne et du contexte : - tous les aspects demandés ont été parfaitement développés - dans le respect du contexte.	- Les réponses sont en adéquation avec les répliques du/de la partenaire. - L'élève participe à la conversation et prend régulièrement l'initiative de l'échange. Il enchaîne le plus souvent la conversation de manière cohérente.	Le vocabulaire et les structures grammaticales de base ² sont variés et adéquats ; des expressions idiomatiques sont employées adéquatement.	- fluide, - débit naturel - prononciation et intonation tout à fait adéquates.
7 < --> 6 / B PROFIL 7	- Le message est globalement approprié au contexte: - une majorité des aspects demandés ont été traités mais parfois de manière limitée , - dans le respect du contexte,	- Les réponses sont en adéquation avec les répliques du/de la partenaire. - L'élève participe à la conversation et prend parfois l'initiative de l'échange. Il enchaîne la conversation de manière cohérente à une exception près.	Le vocabulaire et les structures grammaticales de base ² sont adéquats et suffisants pour exprimer clairement le message malgré quelques erreurs lexicales et/ou grammaticales qui n'entravent pas la compréhension du message.	- fluide, - débit naturel avec peu ou pas d'hésitations - prononciation et intonation sont généralement correctes Les quelques erreurs et hésitations ne perturbent pas la communication.
5 / S	- Le contenu est approximativement approprié au contexte : certains aspects n'ont pas été traités Ou une majorité des aspects ont été traités mais de manière incomplète et/ou hors contexte.	- Les réponses sont généralement en adéquation avec les répliques du/de la partenaire sauf 1 ou 2. - L'élève répond la plupart du temps mais prend rarement l'initiative des échanges. La cohérence est quelque fois défailante.	Le vocabulaire est adéquat mais pauvre et/ou les structures grammaticales de base ⁸ sont partiellement maîtrisées : malgré cela, l'essentiel du message est compréhensible	-assez fluide -débit peu naturel quelques pauses ou hésitations - quelques erreurs de prononciation et intonation Ces erreurs ne perturbent la communication qu'à une ou deux occasions.
4 < --> 0 / I	La tâche n'est pas ou insuffisamment accomplie et/ou le contenu ne répond pas au contexte et/ou seuls une minorité d' aspects ont été abordés	- La plus grande partie du message n'est compréhensible qu'avec beaucoup d'interprétation OU est incompréhensible. - Les réponses ne sont généralement pas en adéquation avec les répliques du/de la partenaire OU l'élève n'arrive pas à s'exprimer.	Le vocabulaire employé est inadéquat et/ou imprécis. La grammaire de base ² n'est pas maîtrisée. Ces nombreuses erreurs rendent la compréhension de la plus grande partie du message difficile.	-débit haché ou saccadé (beaucoup de blancs) ; nombreuses hésitations -nombreuses interruptions / bribes de phrases ou mots isolés Ceci rend la compréhension de la plus grande partie du message difficile.
¹ Respect du contexte : évoquer et s'inscrire dans le cadre du contexte Elève A - Aspects demandés : - ... - ... - ...		¹ Respect du contexte : évoquer et s'inscrire dans le cadre du contexte Elève B - Aspects demandés : - ... - ... - ...		
² Telle que décrite dans les Socles de Compétences.				

La pondération proposée en ordonnée porte sur chacun des 4 critères tels que les indicateurs les décrivent à chaque niveau. Il est évident que ces critères sont indépendants les uns des autres. Par conséquent, pour une même production, les différents critères pourront être rencontrés à des niveaux différents les uns des autres. On obtiendra la valeur globale de la production en additionnant les 4 cotations attribuées aux différents critères.

3.3.5. Compréhension à la lecture et à l'audition

En ce qui concerne l'évaluation des deux types de compréhension, il nous a semblé essentiel de nous centrer essentiellement sur les informations « **pertinentes** ». De façon générale, un deuxième critère peut intervenir dans l'évaluation de la compréhension : celui de « **précision** ». Il s'agit alors généralement d'informations qui apportent des informations complémentaires par rapport à une information « pertinente ». On décidera de faire appel à ce deuxième critère, si le texte support s'y prête et si le professeur le juge opportun.

Les indicateurs de réussite se confondent pour ces deux compétences avec les réponses attendues. (voir grilles de corrections proposées avec chacune des épreuves)

Annexe 1 - Le tableau des différents niveaux inspiré du cadre européen commun de référence

	A1	A2	B1	B2	C1	C2
CA	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent distinctement et lentement	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par exemple moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de beaucoup d'émissions radio ou télévisées, sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel et professionnel, si l'on parle relativement lentement et distinctement.	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
CL	Je peux comprendre des mots familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les petites publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une œuvre littéraire.
EO avec interaction	Je peux communiquer de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles, ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct et sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rend possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue.

	A1	A2	B1	B2	C1	C2
EO sans interaction	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux articuler des expressions de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui sont liés, en développant certains points particuliers et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
EE	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, mon adresse, ma nationalité sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages courts et simples. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.

Annexe 2 – Découpage finlandais⁸

Niveau	Compréhension orale	Expression orale	Compréhension écrite	Expression écrite
A1.1	<ul style="list-style-type: none"> Comprend un nombre très limité de mots courants et de phrases (salutations, noms, ordres, nombres) en contexte courant. Ne fait pas même l'effort de comprendre les éléments de la langue la plus élémentaire. A besoin de beaucoup d'aide : répétitions, dessins et traductions. 	<ul style="list-style-type: none"> Sait répondre aux questions les plus simples le concernant. L'interaction repose sur l'interlocuteur et l'apprenant a recours à sa langue maternelle ou à la gestuelle. Beaucoup de pauses, de répétitions, de coupures. La prononciation peut amener de gros problèmes de compréhension. Connait un vocabulaire limité de base et quelques expressions courantes apprises. Les expressions connues peuvent être assez correctes même si l'apprenant ne peut formuler de productions libres. 	<ul style="list-style-type: none"> Connait le système d'écriture, comprend très peu le texte. Reconnait quelques expressions et courtes phrases, sait les associer à des dessins. Capacité très limitée de lire des mots inconnus même bien préparés. 	<ul style="list-style-type: none"> Sait communiquer ses besoins immédiats en expressions courtes. Sait écrire les lettres de la langue cible et les chiffres, prendre des notes des connaissances de base, écrire des mots, et des phrases familières. Connait un ensemble de mots et d'expressions différents. Ne peut pas produire librement mais écrit correctement quelques mots et expressions.
A1.2	<ul style="list-style-type: none"> Comprend un nombre limité de mots, de courtes phrases, des questions, des ordres qui ont un rapport avec des situations personnelles ou besoins immédiats. Doit faire un gros effort pour comprendre un discours simple sans appui. A besoin de beaucoup d'aide : débit de parole ralenti, répétitions, support, traduction. 	<ul style="list-style-type: none"> Peut communiquer de façon limitée pour ses besoins immédiats et répondre à des questions le concernant personnellement dans une conversation. Nécessite souvent l'aide de son interlocuteur. Pauses et autres coupures dans le discours. La prononciation peut gêner la compréhension. Connait un vocabulaire limité, quelques expressions correspondant à des situations particulières, les bases de la grammaire. Dans un discours même élémentaire apparaissent toutes sortes de fautes. 	<ul style="list-style-type: none"> Peut comprendre des noms, des panneaux et autres textes courts et simples s'ils sont en rapport avec ses besoins immédiats. Reconnait des informations tirées de textes simples s'il peut relire le texte. Est capable de lire des mots inconnus de façon limitée même dans une situation prévue. 	<ul style="list-style-type: none"> Peut exprimer ses besoins immédiats dans de courtes phrases. Peut écrire quelques phrases et lieux communs le concernant lui ou son entourage (réponse à des questions ou notes). Connait quelques mots et expressions de base et peut écrire correctement quelques phrases simples. Les expressions apprises par cœur peuvent être écrites sans fautes, mais celles de sa propre production sont pleines de fautes.

⁸ Direction Nationale de l'Enseignement, *Enseignement des langues en Finlande*, Edition Prima Oy – Helsinki 2004

Niveau	Compréhension orale	Expression orale	Compréhension écrite	Expression écrite
A1.3	<ul style="list-style-type: none"> • Comprend des phrases simples (questions personnelles, consignes de la vie courante, demandes, défenses) en situation dans des conversations de routine. • Peut suivre des conversations simples, des situations naturelles ou le concernant directement. • pour comprendre des messages, il faut que le discours soit plus lent que normalement et que l'auditeur entende une langue générale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sait parler de lui et de son entourage de façon brève. Se débrouille dans toutes les conversations simples et dans des situations de service. Nécessite parfois l'aide de son interlocuteur. • Expression courante dans toutes les conversations les plus familières, ailleurs pauses et hésitations. • La prononciation gêne parfois la compréhension. • Connait un nombre limité d'expressions apprises par cœur, le vocabulaire le plus important et les structures de base. • Beaucoup de fautes élémentaires dans un discours simple. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peut lire des mots connus et inconnus. Comprend de courts messages qui traitent de la vie courante et de situations de routine ou qui donnent des consignes simples. • Peut trouver les informations nécessaires dans un texte court (cartes postale, météo). • La lecture d'un paragraphe de texte et sa compréhension restent très lente. 	<ul style="list-style-type: none"> • Se débrouille dans des exercices d'écriture de situations connues, facilement prévisibles, de la vie courante et proche de ses intérêts. • Peut écrire des messages simples (carte postale, information sur son identité, dictée simple). • Connait les mots et expressions les plus courants ayant un lien avec sa propre vie ou ses besoins concrets. Sait écrire quelques phrases simples. • Nombreuses fautes dans des productions élémentaires simples libres.
A2.1	<ul style="list-style-type: none"> • Peut comprendre un discours simple ou suivre une conversation sur des sujets qui sont très importants pour lui. • Peut comprendre des conversations courtes, simples qui l'intéressent et l'essentiel de messages (consignes, annonces) ainsi que percevoir les changements de thèmes dans les informations télévisées. • La compréhension d'un message simple suppose la vitesse normale et un discours clairement parlé avec une langue standard qui a souvent besoin d'être répétée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sait décrire son entourage simplement ou raconter une série d'événements en courtes phrases. Réussit dans les situations sociales les plus fréquentes et les sert les plus familiers. Sait commencer et terminer une conversation, mais n'arrive pas à discuter longtemps. • Produit certains morceaux de conversation mais avec des pauses et des recommencements parfois erronés. • La prononciation est compréhensible même avec un fort accent étranger et quelques erreurs de compréhension de temps en temps. • Prévoit le sens du vocabulaire de base et plusieurs structures essentielles (temps du passé et conjonctions). • Maîtrise la syntaxe élémentaire, mais des fautes apparaissent encore beaucoup dans les structures de base. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprend le vocabulaire le plus simple et le plus courant de textes (lettres privées, nouvelles brèves, instructions familières). • comprend l'idée générale d'un texte et quelques détails dans des textes de deux paragraphes. Sait repérer et comparer des informations séparées et peut déduire le sens d'après le contexte. • La lecture et la compréhension de parties de textes sont lentes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peut écrire toutes les situations de routine de la vie quotidienne. • Peut rédiger des messages courts et personnels (lettres privées, notes) qui ont trait à ses besoins quotidiens ainsi que des descriptions simples, des énumérations sur des sujets très familiers (personnages fictifs ou réels, événements, projets pour la famille ou lui-même). • Sait utiliser le vocabulaire et les tournures se rapportant à ses besoins de base et les mots de liaisons (et, mais) pour relier les phrases. • Ecrit relativement correctement tous les mots et les structures les plus courants, mais fait systématiquement des fautes dans les notions élémentaires (temps, accords) et produit beaucoup d'expressions maladroites.